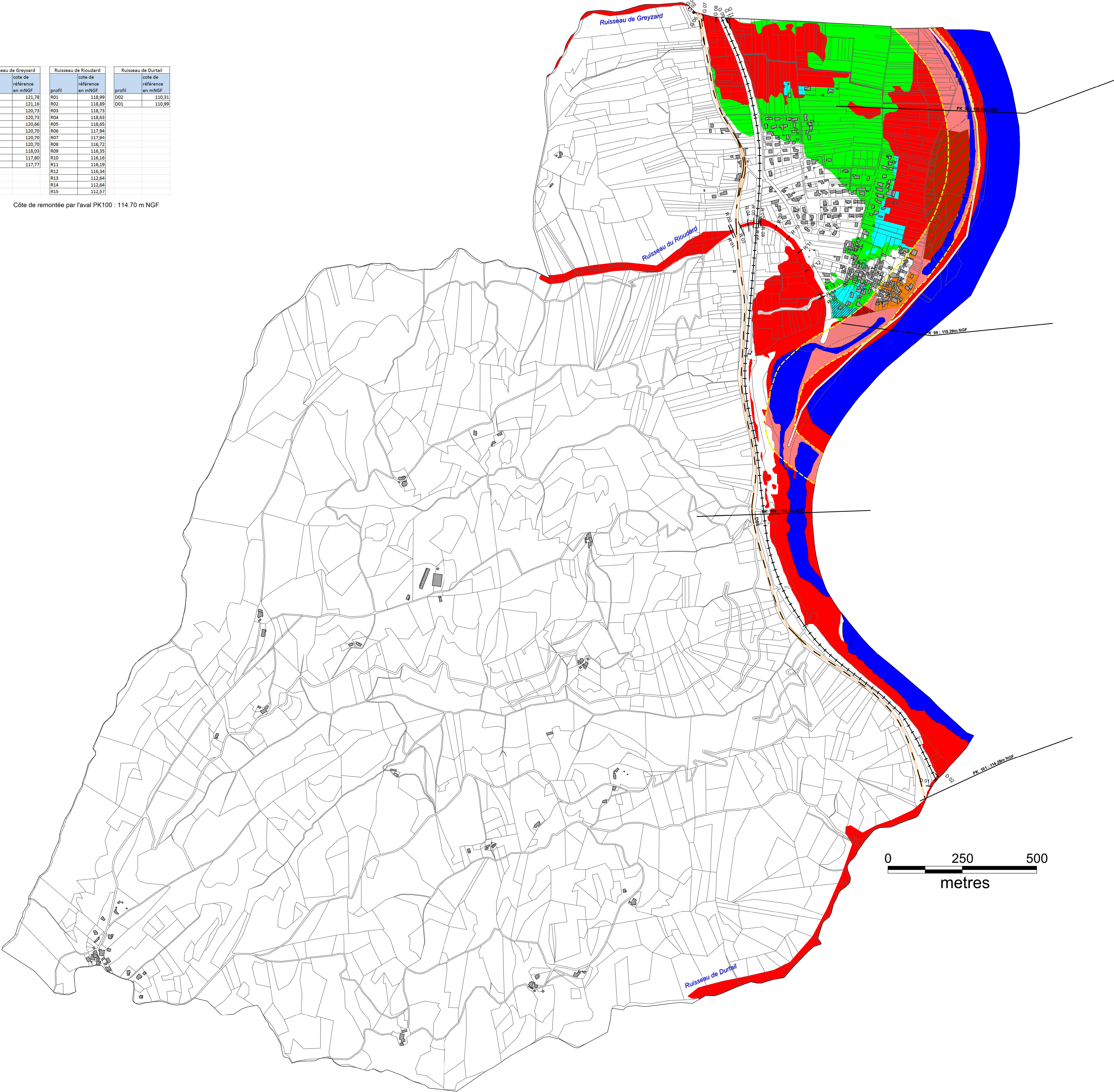


Ruisseau de Greysard		Ruisseau de Riouard		Ruisseau de Durtail	
profil	cote de référence en mNGF	profil	cote de référence en mNGF	profil	cote de référence en mNGF
G01	121,70	R01	118,99	D02	110,31
G02	121,16	R02	118,89	D01	110,99
G03	120,73	R03	118,73		
G04	120,73	R04	118,63		
G05	120,66	R05	118,65		
G06	120,70	R06	117,94		
G07	120,70	R07	117,94		
G08	120,70	R08	116,72		
G09	118,03	R09	116,35		
G10	117,80	R10	116,16		
G11	117,77	R11	116,19		
		R12	116,34		
		R13	112,64		
		R14	112,64		
		R15	112,37		

Côte de remontée par l'aval PK100 : 114.70 m NGF



Direction Départementale des Territoires
Service urbanisme et territoire
Prévention des risques

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Commune de GLUN

Zonage réglementaire

Approbation

Février 2017



DDT 07 - Plan de Prévention des Risques d'Inondation

ech : 1/5 000

Zonage réglementaire de la commune de Glun



- Zone R : zone fortement exposée
- Zone B : zone modérément exposée
- Zone Rae : zone économique réglementée au titre de la bande de sécurité des digues
- Zone Be : zone d'activité économique modérément exposée
- Zone Rau : zone urbanisée réglementée au titre de la bande de sécurité des digues
- Zone Ra : secteur réglementé au titre de la bande de sécurité des digues
- Zone Rs : zone de loisirs exposée
- Zone soumise aux risques de remontée de nappe
- Bande de sécurité
- Lit du Rhône

- Enjeux linéaires
- Road principale
 - Voie ferrée